

Message d'intérêt public

Appel de propositions dans le cadre du Programme de financement d'initiatives jeunesse

Date de début : 26 juin 2026

Date de fin : 14 juillet 2026

À l'échelle du Nunavut

60 s

Le ministère des Services à la famille accepte maintenant les propositions d'initiatives locales visant à créer pour les jeunes des environnements surs comme des logements de transition, des programmes jeunesse, des refuges pour la nuit ou encore des refuges d'urgence.

Nous acceptons les propositions d'organismes sans but lucratif locaux et de corporations municipales. Le cas échéant, le dossier de demande doit comporter une preuve que l'organisation qui fait la demande est en règle avec le Bureau d'enregistrement du Nunavut. En outre, chaque animatrice et animateur d'une initiative doit se soumettre à une vérification de ses antécédents en vue de travailler auprès de personnes vulnérables.

Le Programme de financement d'initiatives jeunesse comporte une enveloppe budgétaire pouvant atteindre 200 000 \$ pour attribution parmi les initiatives choisies au cours d'un exercice fiscal.

La date limite pour présenter un dossier de demande est le 14 juillet 2026. Les dossiers soumis le ou avant le 30 juin 2026 seront pris en compte avant l'étude de toute soumission tardive.

Pour obtenir un formulaire de demande ou d'autres renseignements, veuillez courrieller l'équipe du *Programme de financement d'initiatives jeunesse* de la Division du mieux-être familial à CPVACYI@gov.nu.ca.

###

